

TENNIS CLUB ELLEZELLES

3ème TOURNOI OUTDOOR DE DOUBLES du 1er au 10 août 2025 Doubles Messieurs 1-2-3-4-5-6-7 Doubles Dames 1-2-3-4-5-6-7 Doubles Mixtes 1-2-3-4-5-6-7

REGLEMENT PARTICULIER

1. Le tournoi se joue sous le patronage du TENNIS PADEL WALLONIE BRUXELLES selon les règles de la FRBT et compte pour le criterium du Hainaut du TENNIS PADEL WALLONIE BRUXELLES Hainaut.
2. La tenue de tennis est de rigueur et chaque joueur se munira de 4 balles en bon état.
3. Le tournoi se déroulera indifféremment sur 3 terrains « OUTDOOR » en brique pilée et 2 terrains intérieurs « INDOOR » en chevron 200. Certaines rencontres pourront se dérouler sous éclairage artificiel ou sur d'autres terrains environnants « OUTDOOR » et « INDOOR » (début des rencontres de 9h à 22h30).
4. Les inscriptions doivent se faire par priorité absolue sur le site Internet Tennis Wallonie-Bruxelles ([Tennis Wallonie-Bruxelles](#)) ou exceptionnellement par téléphone.
5. L'inscription est de 15€ au 1er tour.
6. Toute inscription est définitive et implique l'adhésion au règlement. Le droit d'inscription reste dû même si le joueur ne se présente pas au Tournoi. Il est demandé, pour chaque joueur, une disponibilité d'un jour le premier week-end et le dimanche 10/08, jour des finales.
7. Le juge-arbitre se réserve le droit de refuser une inscription au Tournoi, d'arrêter une rencontre et de prendre toute mesure utile au bon fonctionnement du Tournoi.
8. Des rencontres pourront se disputer à partir du jeudi 31/07/2025 17 :00.
9. Les joueurs pourront être appelés à jouer plus d'un match par jour.
10. Tout joueur devra prendre connaissance de son horaire le mercredi 05/02/2025 en soirée, sur le site Tennis Wallonie-Bruxelles ([Tennis Wallonie-Bruxelles](#)) et valider son accord dans la rubrique « Mes Tournois ». Un supplément de 3 € sera réclamé si le juge arbitre doit téléphoner pour confirmer cette première programmation.
11. La remise des prix aura lieu le dimanche 10 août 2025 vers 18 H30, après les finales. Les prix non retirés par les joueurs dans les 8 jours, restent la propriété du club organisateur.
12. Tout joueur non présent un quart d'heure après l'heure fixée pour son match sera scratché.

Juges-arbitres :
Michel HAMENDE,
Angélique VERSET,
Bruno VERSET,
Thomas GOREZ,
Daniel DERWEDUEZ
Téléphone de permanence : 0472 88 32 05